



Mise en sécurité incendie

Les Bases en Milieu Tertiaire - Formation e-learning



Objectifs APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les bases nécessaires pour prévenir et lutter contre les incendies en milieu tertiaire

Compétences visées

- Savoir identifier les principales causes d'incendie et ses effets
- Savoir prendre en compte le développement et la propagation d'un incendie
- Connaître les principales mesures de prévention du risque incendie
- Identifier et mettre en œuvre les moyens de secours adaptés à la nature du risque



PUBLIC

Tout salarié du secteur tertiaire



MODALITES

- Durée

Théorie e-learning : 0 h 30 (durée moyenne variable en fonction du mode d'utilisation et du profil du stagiaire)

- Nombre de participants : 1 participants maximum et 0 participant minimum
- Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 6 mois (recommandé).
- Type d'action : Formations en présence physique uniquement (Pas



PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un poste de travail permettant l'utilisation du module dans les meilleures conditions détaillées dans l'annexe A jointe à ce document

Textes officiels

- ERP : Arrêté du 25 juin 1980.
- Incendie : Articles R. 4141-17, R. 4227-28, R. 4227-38, R. 4227-39 du Code du Travail.
- Formation à la sécurité : Articles L. 4141-2, R. 4141-3 et R. 4141-13 du Code du Travail.
- Recommandation : Règle APSAD R6.

Formacode :
42878

Programme F IncMSI FOAD Tertiaire - Edition du 13-12-2023
Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du code du travail

Programme détaillé de la formation

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Théorie de lutte contre le feu

Chapitre 2 : Les moyens de première intervention

Le module comporte de nombreux exercices et des mises en situation filmées. Il est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances – proposé avant la formation – peut également compléter ce module.

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Module E-learning composé d'une partie formation et d'une partie évaluation des connaissances
La formation est constituée de nombreux exercices et des mises en situation filmées.
Un document de synthèses complète le module.
- Notre formule E-learning comprend un tutorat de connexion et de gestion administrative.

Moyens techniques

- Le stagiaire doit disposer d'un poste de travail conforme aux prérequis détaillés dans l'annexe A ci-jointe.

Évaluation

- L'évaluation des acquis du stagiaire est réalisée en fin de parcours

Délai d'accès

- En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

